

MAIRIE DE LYON

Conférence : « Les champs électromagnétiques et la téléphonie mobile »

**20 juin 2008 . Ecole Normale Supérieure
17H30 -21H30**

Conducteur de la conférence

PROJET

Animation assurée par Cl. COSTE-CHAREYRE

La question des effets des rayonnements des champs électromagnétiques et de leurs effets sur la santé est au cœur d'un grand nombre de débats selon les postures et les points de vue. Leurs impacts sur la santé sont l'objet d'approches différentes, voire contraires. Selon que l'on se place, du point de vue de la norme ou que l'on invoque le principe de précaution, les avis diffèrent et s'opposent. La Ville de Lyon et son Maire témoignent de l'importance qu'ils accordent à ce problème, à la fois en répondant aux inquiétudes de la population, en demandant à l'opérateur concerné (antenne émettrice installée sur le toit de l'Ecole Victor Hugo) de cesser les émissions, et en invitant l'ensemble des acteurs à un temps de réflexion et de partage sur cette question lors de la rencontre qui est prévue le 20 juin 2008 à l'Ecole Normale Supérieure.

Les objectifs de la rencontre:

C'est dans cet esprit qu'est organisée, à la demande des associations, et des élus une rencontre qui permette:

- de faire le point sur les indicateurs de mesure des champs électromagnétiques,
- d'informer des problématiques que pose la téléphonie mobile ; la question centrale est celle de l'impact du réseau des antennes relais sur l'environnement

- et la santé,
- de permettre d'apporter aux élus des éléments d'analyse, de réflexion et d'aide à la décision.

Dans l'état actuel des connaissances, il ne semble pas que la question de leur impact sur la santé soit clairement tranchée et il semble utile de mobiliser l'expertise de scientifiques pour aider à la réflexion collective afin d'apprécier justement l'évolution que représente la téléphonie mobile dans le quotidien des personnes et des entreprises.

La réunion du jeudi 10 avril 2008 entre les représentants de la Ville de Lyon et le CLESA a défini le cahier des charges de la conférence, décliné en trois points concernant l'état des lieux, la nature des champs électromagnétiques en cause, les effets biologiques et sanitaires potentiels.

C'est dans cet esprit qu'est structuré le déroulé de la rencontre :

17H: ACCUEIL DES PARTICIPANTS

17H15: OUVERTURE DE LA CONFERENCE :

Interventions liminaires:

M. ROY

Adjointe au Maire de Lyon, déléguée à l'Ecologie urbaine et à la Qualité de l'environnement

M. RIVASI

Présidente du CRIIREM

J-M. DANJOU

Délégué Général de l'AFOM

17H30: table ronde : LES ONDES ELECTROMAGNETIQUES, leur nature, le contexte, leur mesure.

Avec la participation de :

R. FORGET, Avocat au barreau de Paris, **O. MERCKEL**, AFSSET, CES
« Evaluation des risques liés aux agents physiques, aux nouvelles technologies et aux grands aménagements », **A. MIQUEL**, Président du Conseil d'Administration de l'ANFr, **P. Le RUZ**, Directeur scientifique du CRIIREM.

18H10 : PREMIER ECHANGE AVEC LE PUBLIC

18H25 : Table ronde : LES EFFETS BIOLOGIQUES ET SANITAIRES

Avec la participation de :

P. SOUVET, Cardiologue, Président de l'Association Santé Environnement Provence, **M. HOURS**, INRETS / Directrice scientifique de la Fondation Radiofréquences et Santé / Coordinatrice du volet français de l'étude INTERPHONE, **Ch. LASSEY**, Chef du Département Santé Publique du Centre Léon Bérard, **J. LE CALVEZ**, Présidente de PRIARTEM.

19H05 : DEUXIEME ECHANGE AVEC LE PUBLIC

19H20 : PAUSE café, jus de fruits

19H35 : REGARDS CROISES

Avec la participation de :

C. SAGE (sous réserve), Membre du comité Bio-initiative, **D. GEORGE**, Directeur Général de l'UTE, **R. De SEZE** Direction Générale de la Santé, **D. ZMIROU**, Directeur de l'ERI 11 INSERM du Laboratoire de recherche de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

20H15 : TROISIEME ECHANGE AVEC LE PUBLIC

20H30 : Table ronde : téléphonie mobile et collectivités territoriales

Avec la participation de :

G. BUNA, (Adjoint au Maire de Lyon, délégué à l'Aménagement et à la Qualité de la vie, **M. SIKKINK**, chargé de mission au cabinet du Maire de Besançon.

20H50 : DERNIER ECHANGE AVEC LE PUBLIC

21H30 : CONCLUSIONS

M. ROY, Adjointe au Maire de Lyon, déléguée à l'Ecologie urbaine et à la Qualité de l'environnement